

2024 Rapport d'Activités



Communauté
de Communes
DU PAYS GRENOIS

ARTASSENX - BASCONS - BORDÈRES-ET-LAMENSANS - CASTANDET - CAZÈRES-SUR-L'ADOUR - GRENADE-SUR-L'ADOUR - LARRIVIÈRE-SAINT-SAVIN - LE VIGNAU - LUSSAGNET - MAURRIN - SAINT-MAURICE-SUR-ADOUR

2024 Rapport d'Activités



Conformément à l'article L5211-39 du Code général des collectivités territoriales, la Communauté de Communes du Pays Grenadois établit un rapport

annuel retraçant les actions et projets menés au cours de l'année écoulée. Il présente son territoire, ses communes membres, ses élus, ses compétences....

Ce document est adressé, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre de l'intercommunalité. Il est accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Fruit d'une étroite collaboration entre les différents services de la collectivité, le rapport d'activités est le reflet de l'investissement quotidien de la Communauté de Communes au service d'un territoire et de ses habitants.

Jean-Luc LAFENÊTRE,

Président de la Communauté de Communes du Pays Grenadois

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS
CONCERNANT LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS GRENAOIS SUR :

www.cc-paysgrenadois.fr

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS GRENAOIS

Directeur de la publication

Jean-Luc LAFENÊTRE

Rédaction

services communautaires

Conception, mise en page

service communication

Impression

Communauté de Communes du Pays Grenadois

Crédits photos

Communauté de Communes du Pays Grenadois, Landes Attractivité, Mont-de-Marsan Agglo, Communauté de Communes Adour Chalosse Tursan, Syndicat Adour Midouze, CDG40, Alain Bats, Yves Capbern

SOMMAIRE

6

UN TERRITOIRE **UNE INSTITUTION**

11

UN TERRITOIRE **À PROTÉGER**

13

UN TERRITOIRE **EN DÉVELOPPEMENT**

17

UN TERRITOIRE **AU SERVICE DE LA POPULATION**

19

UN TERRITOIRE **OÙ BIEN GRANDIR**

24

UN TERRITOIRE **OÙ BIEN VIEILLIR**

26

UN TERRITOIRE **ANIMÉ**

30

ANNEXES

11
COMMUNES

8 056

HABITANTS

(population DGF - Source : DGCL
Mise à jour du 02/04/2024)

76

AGENTS

28

CONSEILLERS
COMMUNAUTAIRES

166,69 ^{KM²}
DE SUPERFICIE

1

SITE NATUREL
REMARQUABLE
D'INTÉRÊT RÉGIONAL :
LES SALIGUES DE L'ADOUR

395

ENTREPRISES

(source : Etat N°1081 B CFE DDFIP)

16 MARS : FORUM JOBS D'ÉTÉ ET
ENGAGEMENT ORGANISÉ
EN COLLABORATION AVEC
MONT-DE-MARSAN
AGGLO



20 JANVIER :
INSTALLATION DES
NOUVEAUX MEMBRES
DU CONSEIL COMMU-
NAUTAIRE DE
JEUNES



18 AVRIL : ATELIER
PRENDRE SOIN DE SA
PEAU AU NATUREL
À L'OFFICE DE
TOURISME



27 AOÛT : VISITE COMMENTÉE
DE LA FORÊT DE LAVEYRON
À LUSSAGNET AVEC
L'OFFICE NATIONAL
DES FORÊTS



18 MARS :
LA SECTION TRAD' DE
L'ÉCOLE DE MUSIQUE LORS
DES SCÈNES OUVERTES

7 SEPTEMBRE :
FORUM DES ASSOCIATIONS
DU PAYS GRENAOIS
À GRENADE-SUR-
L'ADOUR



24 OCTOBRE :
ATELIER DE PRÉVEN-
TION CONTRE LES VOLS
ET LES ARNAQUES
AUPRÈS DES
SENIORS
(CIAS)



14 OCTOBRE :
ARRIVÉE DE CLAIRE
COSTEL À LA DIRECTION DE
LA RÉGIE EAU ET ASSAINISSEMENT



> UN TERRITOIRE UNE INSTITUTION



LES COMPÉTENCES DE L'INSTITUTION

La Communauté de Communes du Pays Grenadois (CCPG) est un **établissement public de coopération intercommunale** (EPCI) regroupant 11 communes.

Son rôle majeur consiste à **développer des projets communs** à ses différentes communes et à **mutualiser un ensemble de services** auprès des usagers.

Les compétences exercées par la CCPG recouvrent bien des aspects tels que l'amélioration de la vie quotidienne des habitants, le soutien à l'activité économique locale, et plus largement, l'essor du territoire.

Ces compétences ont été confiées à la CCPG soit par l'État soit par les communes, qui ont décidé ensemble de les lui transférer.

Les compétences gérées par la CCPG peuvent évoluer à tout moment en fonction du projet communautaire, des besoins du territoire et de la réglementation.

Aucune modification statutaire n'a été réalisée durant l'année 2024.

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES



LES COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES



LES COMPÉTENCES FACULTATIVES

Une intercommunalité peut également exercer des compétences facultatives dites « d'intérêt communautaire » et qui répondent à un besoin spécifique du territoire. À ce jour, la CCPG en exerce 13.



> UN TERRITOIRE UNE INSTITUTION

L'ORGANISATION POLITIQUE

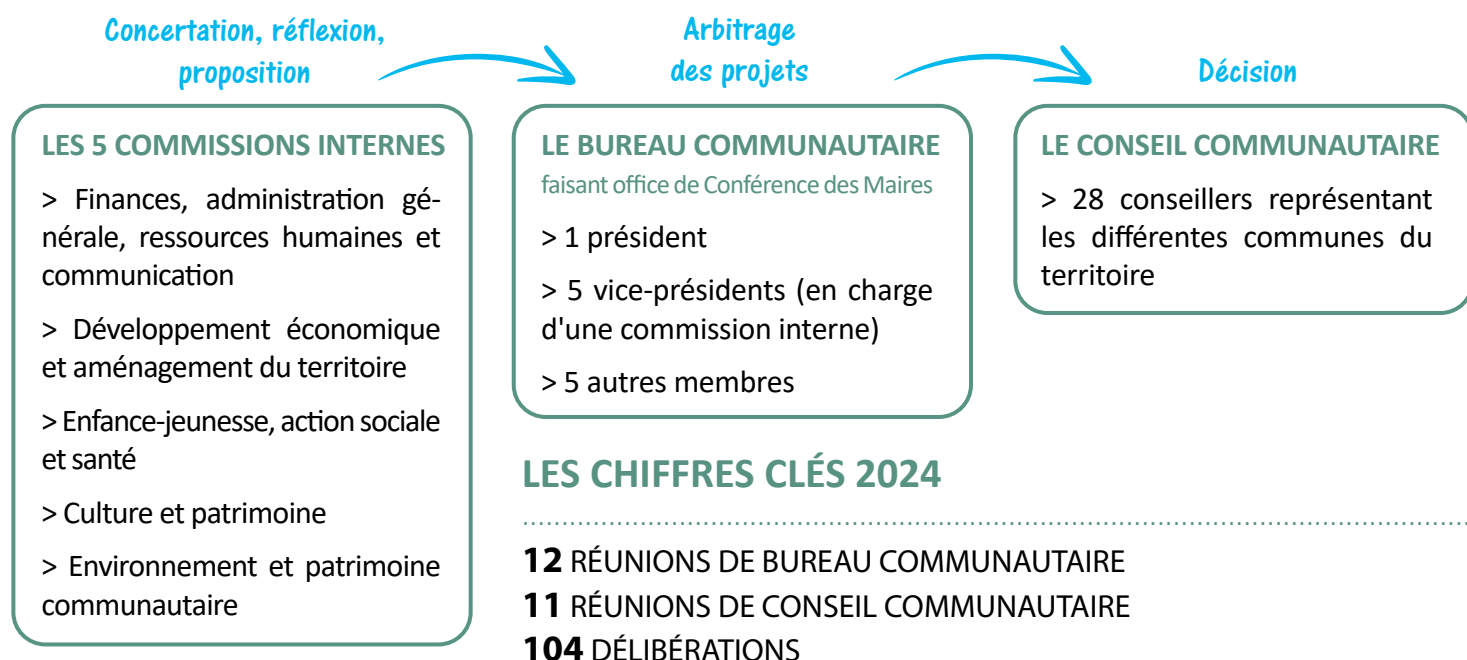
Le Conseil Communautaire est l'organe de décision de la CCPG.

Composé de 28 conseillers, il définit les grandes orientations qui seront mises en œuvre par les services, valide les différents budgets et détermine les actions prévues dans le projet de territoire. Les décisions font l'objet d'un vote et doivent obtenir la majorité pour être approuvées. Afin de préparer ces décisions, les élus se réunissent en commissions thématiques pour faire des propositions examinées ensuite par le bureau communautaire puis en conseil.

5 commissions ont été constituées. Elles sont chacune en charge d'une ou plusieurs compétences.



Une réunion de commission enfance-jeunesse organisée à la Maison de l'Enfance.



28 ÉLUS AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le bureau communautaire se compose ainsi :

> **Le président** : Jean-Luc Lafenêtre, maire de Maurrin.

> **Les vice-présidents** :

Jean-Michel Duclavé, maire de Castandet, 1^{er} vice-président délégué aux finances, à l'administration générale,

aux ressources humaines et à la communication.

Jean-Pierre Bréthous, maire de Saint-Maurice-sur-Adour, 2^e vice-président délégué au développement économique et à l'aménagement du territoire.

Christophe Larrose, maire de Larrière-Saint-Savin, 3^e vice-président délégué à l'enfance-jeunesse, à l'ac-

tion sociale et à la santé.

Odile Lacouture, maire de Grenade-sur-l'Adour, 4^e vice-présidente déléguée à la culture et au patrimoine.

Jean-Claude Lafite, maire de Lusagnet, 5^e vice-président délégué à l'environnement et au patrimoine communautaire.

> Les autres membres du bureau :

Nicolas Raulin, maire de Bascons, suppléant de la commission finances et administration générale.

Philippe Ogé, maire de Bordères et Lamensans, suppléant de la commission développement économique et aménagement du territoire.

Jean-François Delepau, maire de Cazères sur l'Adour, suppléant de la commission enfance-jeunesse, action sociale et santé.

Evelyne Lalanne, maire d'Artassenx,

suppléante de la commission culture et patrimoine.

Patrick Dauga, maire de Le Vignau, suppléant de la commission environnement et patrimoine communautaire.

LES AUTRES CONSEILLERS

- Bascons : Pascale Decoubes, Maryline Discazeaux,
- Bordères-et-Lamensans : Lucie Leroy,
- Castandet : Huguette Brault,
- Cazères-sur-l'Adour : Christine Fu-

mero, Jean-Claude Lalanne, Valentin Poulit,

- Grenade-sur-l'Adour : David Biarnes, Eliane Hébraud, Didier Berges, Françoise Metzinger-Thomas, Jean-Philippe Pédehontaa, Fabienne Boueilh, Cyrille Consolo,
- Larrivière-Saint-Savin : Jean-Emmanuel Dargelos,
- Maurrin : Michel Sansot,
- Saint-Maurice-sur-Adour : Thierry Clavé,
- Le Vignau : Cathy Perrin.

LES FINANCES

Le budget 2024 de la Communauté de Communes du Pays Grenadois, dont les grandes lignes ont été posées le 4 mars lors de la définition des orientations budgétaires, a été adopté à l'unanimité le 8 avril par les élus. Celui-ci s'élève à **25,7 millions d'euros**.

Ce budget est composé d'un **budget principal de 14,5 millions d'euros** et de **6 budgets annexes** (zones d'activités économiques du Tréma et de

Guillaumet, photovoltaïque, office de tourisme, eau, assainissement) représentant **11,2 millions d'euros**.

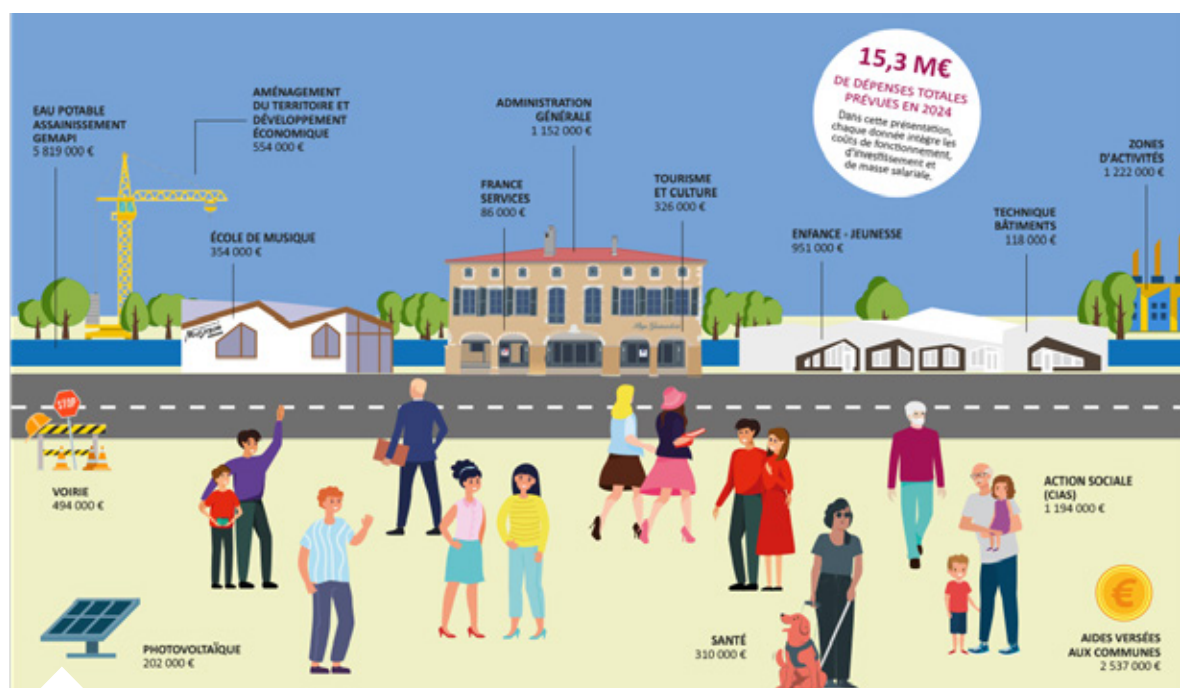
Le **budget du CIAS** est quant à lui approvisionné à un peu plus d'**1 million d'euros**.

Parmi les **dépenses d'investissement** figurent :

- le projet **ETAL 40**,
- la suite de la mise en application de

l'**OPAH**,

- le projet de construction d'un **EAJE (établissement d'accueil du jeune enfant)**,
- le projet de **Maison de Santé**,
- le **programme voirie**,
- les **fonds de concours** versés aux communes membres de l'intercommunalité.



Présentation des principales dépenses inscrites au budget 2024 par grandes thématiques (coûts d'investissement, de fonctionnement et de masse salariale inclus).

FISCALITÉ 2024

Les taux restent inchangés et sont les plus bas du département :

- 22,61% pour la **co-tisation foncière des entreprises (CFE)**,
- 1,98% pour la **taxe sur le foncier bâti**,
- 1% pour la **taxe sur le foncier non-bâti**,
- 7,83% pour la **taxe d'habitation**.

LES RESSOURCES HUMAINES

EFFECTIFS

Tous services confondus, Communauté de Communes, Centre Intercommunal d'Action Sociale et Régie Eau et Assainissement, comptent **76 agents** répartis ainsi :

- services administratifs : 10,
- service eau et assainissement : 10,
- école de musique : 11,
- service enfance-jeunesse : 14,
- service technique : 3,
- service tourisme, culture : 3,
- CIAS : 25.

En matière de **mouvements de personnel**, on note le départ de 3 agents et l'arrivée de 2 autres au sein de la Communauté de Communes. Le CIAS comptabilise quant à lui 3 départs et 2 arrivées.

FORMATIONS

89 jours de formation dispensés par le CNFPT ont été effectués au sein de la Communauté de Communes (17 agents concernés) et **32 jours** au niveau du CIAS (10 agents concernés).

Sur le **volet prévention**, à ce jour :

- 44 % des agents sont formés au secourisme (PSC1, gestes qui sauvent, SST) et 53 % sont en cours de formation ou de recyclage,
- 89 % des agents sont formés à la manipulation d'extincteurs,
- en complément des formations de premiers secours, 87 % du personnel est formé à l'utilisation des défibrillateurs,
- 5 exercices d'évacuation ont été réalisés en 2024 : 2 à l'accueil de loisirs, 1 à la maison des jeunes et 2 au siège communautaire,
- 4 agents ont l'habilitation électrique,
- au sein du service eau et assainissement : tous les agents sont formés en matière de travail en milieu confiné, d'intervention à proximité des réseaux et sont titulaires de CACES. Il ne reste plus qu'un agent à former sur la partie habilitation chlore.

ABSENTÉISME

Le taux d'absentéisme, toutes absences confondues, pour l'année

2024 est de :

- 4,37 % pour la Communauté de Communes (5,01 % en 2023 ; 4,36 % en 2022 ; 5,84 % en 2021),
- 13,73 % pour le CIAS (9,51 % en 2023 ; 9,43 % en 2022 ; 10,94 % en 2021).

TÉLÉTRAVAIL

Le télétravail est en place au sein de la collectivité depuis le 1^{er} juin 2022, à hauteur d'un jour par semaine sur les périodes scolaires, soit 36 semaines. Le télétravail n'est pas autorisé sur les périodes de vacances car jugé non-compatible avec la garde d'enfant.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, 10 jours flottants supplémentaires sont accordés sur les 36 semaines scolaires, portant ainsi un potentiel de 2 jours télétravaillables sur 10 semaines. Les 10 jours flottants peuvent être positionnés sur des mercredis. Sur ces 10 semaines, les 2 jours de télétravail potentiels ne peuvent être posés de façon consécutive.

SYSTÈMES D'INFORMATION ET COMMUNICATION

COMMUNICATION DIGITALE

Plusieurs supports numériques sont utilisés pour communiquer en temps réel sur l'actualité et les événements organisés par l'intercommunalité.

Voici les statistiques de fréquentation enregistrées en 2024 sur les 3 principaux outils digitaux :

- 8 605 connexions sur le **site internet** de la Communauté de Communes (10 169 en 2023),

- 25,4 K de visites sur la **page Facebook** (16,5 K en 2023) et 963 abonnés (208 de plus qu'en 2023),
- 1 406 abonnés (+ 1,7 %) sur l'**application mobile IntraMuros**. Parmi eux, 831 sont des Grenadois, 434 des Basconnais, 206 des Cazériens, 180 des Saint-Mauriçois, 132 des Saint-Saviinois, 84 des Artassénois et 69 des Vignalais.

Un **compte Instagram** a été créé le 2 mars 2023 dans l'objectif de toucher un public plus jeune. Il compte au 31 décembre 2024, 100 followers.

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

TRAVAUX DE CONFORTEMENT DE LA DIGUE DE PÉNICH-LABURTHE

Dans la continuité des travaux de recul et de confortement du système d'endiguement Pénich-Laburthe situé sur la commune de Larrivière-Saint-Savin, **un avenant à la convention de délégation de la compétence "prévention des inondations" a été signé le 21 juin 2024 entre la CCPG et l'Institution Adour.**

Celui-ci a pour objet d'actualiser les coûts et le plan de financement validés initialement avec notamment des plus-values consécutives aux adaptations nécessaires aux aléas de chantier (mauvaises conditions météorologiques à compter d'octobre 2023, difficultés de compactage des argiles, etc...).

Le coût prévisionnel des travaux a ainsi évolué de 500 000 € HT à 964 800 € HT. La participation de la CCPG s'en trouve augmentée de 268 000 € à 563 440,40 €.

ITINÉRAIRE NAUTIQUE DE L'ADOUR

Le Syndicat Adour Midouze (SAM) est porteur d'un projet d'itinéraire

nautique sur l'Adour inscrit au fur et à mesure de son ouverture au Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires (PDESI) des Landes.

Cet itinéraire de 65 kilomètres a pour objectif de favoriser la pratique du canoë-kayak, des structures pratiquantes sur le territoire ainsi que du grand public.

Le 24 juin, des travaux de débarbage à cheval ont été entrepris sur le site des Saligues de l'Adour.

Ces travaux d'un montant de 6 641 € HT visent à dégager la voie d'eau en utilisant la traction animale afin de retirer certains embâcles et ainsi favoriser la pratique du canoë-kayak.

Le site des Saligues est un site Nature 40 (Espace Naturel Sensible) géré par le Département des Landes, abritant des milieux diversifiés et une riche biodiversité. C'est pourquoi ce mode d'intervention s'avère très adapté pour déranger le moins possible le milieu : pas de traces au sol, peu de dérangement sonore, etc...

SENTIER DE L'ADOUR

Porté par le SAM en étroite relation avec le Département des Landes, le Sentier de l'Adour est au fur et à mesure de son ouverture inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée (PDIPR).

Il s'agit d'un itinéraire de randonnée réservé aux déplacements doux. Ce sentier chemine le long du fleuve d'Aire-sur-l'Adour à Dax sur 130 km.

L'itinéraire traverse 28 communes, alterne rive gauche et rive droite et permet la connexion de certains itinéraires existants : boucles PDIPR, sentiers pédestres, sentiers VTT, voies jacquaires, etc...

Après un nettoyage de la végétation et la mise en place de belles passerelles, **les 30 derniers kilomètres du Sentier de l'Adour ont été balisés sur la portion allant de Grenade-sur-l'Adour à Aire-sur-l'Adour.**

Des panneaux d'information et des pupitres thématiques seront posés dans un second temps.

Le mardi 2 juillet 2024, le SAM ouvrira le bal des animations estivales de

Débardage à cheval dans le site des Saligues de l'Adour à Bordères-et-Lamensans. Cette prestation a été réalisée par un groupement d'entreprises : Sève et Sabots, Arthur Cousin et Victor Delage.



Vue aérienne de la digue de Pénich-Laburthe dont les travaux ont été achevés en décembre 2023.

> UN TERRITOIRE À PROTÉGER

l'Office de Tourisme du Pays Grenadois.



Balade commentée sur le Sentier de l'Adour entre St-Maurice-sur-Adour et Grenade-sur-l'Adour.

À cette occasion, une quinzaine de curieux sont venus arpenter une petite portion du Sentier de l'Adour.

L'itinéraire évoluant dans la ripisylve de l'Adour et ses affluents, cette balade fut l'occasion d'échanger sur sa composition, ses rôles et d'aborder plus largement les différents usages de l'eau.

RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE SUR LE COURDAOUTE À GRENADE-SUR-L'ADOUR

Après deux semaines de travaux en juillet, la continuité écologique a été rétablie sur le cours d'eau du Courdaoute.

L'ouvrage existant a été totalement arrasé et des murets ont été reconstruits pour garantir la stabilité des murs latéraux liés à un ouvrage routier. Cette échancrure de 2 mètres permet

la libre circulation des poissons et sédiments. Ce site a fait l'objet d'un suivi thermique.



Le démantèlement d'un seuil sur le cours d'eau du Courdaoute s'est achevé fin juillet.

ENVIRONNEMENT

DÉPLOIEMENT DES BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

La borne de recharge pour véhicules électriques implantée sur le parking des Magnolias à Grenade-sur-l'Adour a été utilisée à 285 reprises en 2024 (394 fois en 2023).

Le Sydec a procédé à l'installation d'une seconde borne de recharge pour véhicules électriques sur le territoire du Pays Grenadois. Mise en service début 2024 sur la commune de Bascons (38 place du Regenton), elle a été utilisée 19 fois sur l'année.

Une troisième borne doit être implantée place de l'Ancienne Bastide à Cazères-sur-l'Adour d'ici janvier 2025.



La maîtrise d'ouvrage et la maintenance des infrastructures de recharge pour véhicules électriques ou hybrides sont assurées par le Sydec.

GESTION DES DÉCHETS DE VENAISON

Sur la saison de chasse 2024-2025, 13 passages ont été effectués par l'entreprise ATEMAX pour enlever un total de 6,3 tonnes de déchets de venaison.

Ce service constitue une dépense de 2 810,36 € TTC.

Depuis la mise en place du service en 2019, ce sont 50,1 tonnes de déchets qui ont été traitées.

VENTE D'UN TERRAIN À LA COMMUNE DE GRENADE-SUR-L'ADOUR

La CCPG a cédé à la commune de Grenade-sur-l'Adour, à l'euro symbolique, la parcelle de 6 960 m² qui accueillait l'ancienne déchetterie grenadoise.

Ce terrain, qui abrite actuellement le container de stockage des déchets de venaison, servira à la construction d'un bâtiment qui sera mis à disposition de l'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) de Grenade-sur-l'Adour.

PLANIFICATION URBAINE

DÉCLARATION DE PROJET VALANT MISE EN COMPATIBILITÉ N°1 PLUi

Après une année 2023 consacrée à la concertation de la population et à la consultation des partenaires publiques ainsi que de l'Autorité Environnementale, 2024 a vu le projet Terr'Arbouts faire l'objet de quelques adaptations proposées et validées par le conseil communautaire par délibération du 24 juin 2024.

Cette procédure a permis à la Préfecture des Landes, par arrêté du 23 août 2024, d'autoriser les **28 permis de construire inhérents aux différents îlots agrivoltaïques (sur les 53 de l'ensemble du projet, intercommunalité du Villeneuvois comprise) des communes de Maurrin, Le Vignau et Castandet.**

La CCPG entend désormais accompagner le porteur de projet PATAV (association Pujo Arbouts Territoire Agrivoltaïsme) à développer son modèle agricole dans les conditions

fixées (bail rural, zéro phyto, etc...).



Terr'Arbouts est un projet porté par un collectif d'agriculteurs et d'éleveurs ayant créé en 2019 l'association PATAV pour étudier la possibilité de combiner leur exploitation traditionnelle avec la production d'énergie solaire.

L'institution suivra également le projet de raccordement électrique haute tension réalisé par le gestionnaire de réseau RTE.

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT)

Après avoir redéfini des indicateurs d'évaluation opérationnels qui pourront servir de base commune aux différents PLUi du PETR Adour Chalosse

Tursan (2023), la commission SCOT a travaillé une base méthodologique partagée pour engager une étude de Consommation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers par EPCI sur la période 2022/2024.

Cette base de données, associée aux mesures de l'observatoire « OCSGE » Nouvelle-Aquitaine sur la période 2011-2021, permettra de déterminer l'état de consommation d'espaces réels dans chaque EPCI.

Cette référence permettra de se projeter vers la prochaine révision du SCOT (ainsi que celle du PLUi) pour respecter les termes de la « loi Climat et Résilience » et du SRADDET Nouvelle-Aquitaine (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) qui impose, pour rappel, une réduction de 52 % de la consommation d'espace sur la période 2021-2031.

CONSTRUCTION TERRITORIALE

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

L'OPAH, engagée depuis le 1^{er} juillet 2023, connaît un accroissement de la mobilisation des propriétaires dans ces 18 mois d'effectivité.

A mi-parcours, l'opération enregistre les résultats suivants :

Volet Propriétaires Occupants :

7 engagements de dossiers d'ampleur axés sur la rénovation énergétique pour un objectif initial de 40 réalisations.

Considérant les difficultés de mobilisation des propriétaires occupants sur

ces travaux (inflation, règles d'éligibilité de l'ANAH changeantes...), l'assemblée communautaire du 16 décembre 2024 a décidé :

- de doubler la prime communautaire en passant de 1 000 à 2 000 € pour les propriétaires modestes et de 1 500 à 3 000 € pour les très modestes,
- de réduire les objectifs initiaux de 40 à 25 réalisations pour équilibrer l'enveloppe.

Au 31/12/2024, il résulte un taux de réalisation de 28 % et un taux d'engagement de crédit de 20 % (10 K€ sur 50).

Volet Propriétaires Bailleurs :

3 engagements de dossiers pour un montant cumulé de 68 238 €. Ces derniers ont fait l'objet de 3 délibérations (validées le 27 mai et le 29 juillet 2024) pour des montants respectifs de 20 550 €, 24 892 € et 22 796 €.

Ces opérations ont permis :

- une sortie de vacance d'un logement du centre-bourg de la bastide grenadoise pour proposer un triplex de 55 m²,
- la réhabilitation d'un autre logement dégradé situé dans le faubourg historique de Grenade-sur-

> UN TERRITOIRE EN DÉVELOPPEMENT

- l'Adour (T3 de 70 m²),
- la densification d'une bâtisse sous-occupée à Cazères-sur-l'Adour en 2 logements dont un T3.

Cette politique communautaire très volontariste permet d'offrir une gamme de logements sociaux dont la demande est très forte sur le territoire et l'offre quasi absente.

POLITIQUE DU LOGEMENT

Par délibération du 5 février 2024, le conseil communautaire a prorogé pour sa dernière année la mise en œuvre du **Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique (SARE)** en renouvelant le portage de plateforme de rénovation énergétique RENOLANDES par Soliha.

Cet exercice démontre la dynamique du dispositif, car **tous les objectifs ont été largement dépassés** :

- 139 usagers ont sollicité un conseil simplifié,
- 61 usagers ont bénéficié d'un entretien approfondi sur les projets individuels de rénovation énergétique,
- 7 propriétaires ont bénéficié d'une visite à domicile.

Ce service de conseil technique et administratif à la rénovation énergétique confirme son besoin. **La coordination avec France Services se poursuit pour améliorer encore la qualité de l'accompagnement des administrés** notamment dans le cadre des démarches numériques imposées par MaPrimeRénov'.

Les modalités d'intervention des politiques du logement par l'Etat seront modifiées en 2025. La mise en œuvre du Service Public de Rénovation de l'Habitat (SPRH), qui remplace le SARE (Service d'Amélioration de la Rénovation Énergétique, permet d'élargir le champ d'intervention sur des enjeux de vieillissement de la population, de résorption des logements les plus dégradés et insalubres en complément des défis environnementaux et climatiques.

Cette nouvelle offre, harmonisée et universelle à l'échelle nationale, doit contribuer à rendre plus lisible et accessible l'information et l'accompagnement aux travaux d'amélioration de l'habitat pour le grand public.

Pour le citoyen, cette porte d'entrée unique doit constituer un service d'écoute et de confiance, de conseil adapté et personnalisé aux besoins de chacun et d'efficacité à l'accompagnement. **L'articulation de l'OPAH avec ce nouveau cadre contractuel (appelé PACTE TERRITORIAL) sera déterminée en 2025.**

PETITES VILLES DE DEMAIN (PVD)

L'engagement de la commune de Grenade-sur-l'Adour et de la Communauté de Communes dans le programme Petites Villes de Demain s'est formalisée dans le cadre d'une convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (mars 2023/mars 2026).

Pour animer ce dispositif, la constitution d'une entente intercommunale avec la

Communauté de Communes du Pays de Villeneuve en Armagnac Landais a permis de mutualiser les moyens d'ingénierie nécessaires à sa mise en œuvre (renforcement de la mobilisation des propriétaires bailleurs dans le cadre de l'OPAH, politique locale du commerce).

En 2024, la démission du premier chef de projet et l'évolution des besoins des communes centres concernées (Villeneuve-de-Marsan et Grenade-sur-l'Adour pour la préparation d'une concession d'aménagement de l'espace public et de valorisation immobilière) ont amené l'Entente à proposer l'adhésion de ces deux collectivités. Cette modification de l'Entente a été actée par délibération du 30 septembre 2024.

APPLICATION DU DROIT DES SOLS

Le service d'instruction des autorisations du droit des sols fonctionne pour l'ensemble du territoire. Une mutualisation de service a été mise en place il y a 8 ans avec la ville de Saint-Sever.

L'activité du service est stable par rapport à 2023 avec 989 dossiers traités :

- 588 pour le Pays Grenadois (59,5 %)
- 401 pour la ville de Saint-Sever (41,5 %).

À noter que 71 % des dossiers ont été déposés de manière dématérialisée.

En parallèle, une mission d'**appui technique auprès des élus** pour l'instruction des différents dossiers est proposée aux communes.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

AIDES ÉCONOMIQUES

La Commission développement économique du 10 septembre a émis un avis favorable pour subventionner

deux porteurs de projets dans le cadre des aides à l'immobilier d'entreprises.

Par délibérations du 30 septembre 2024, le Conseil Communautaire a

respectivement attribué deux subventions :

- d'un montant de 8 253 € à la SAS MILLE & UNE PAGES (papeterie, bureautique, librairie...),

> UN TERRITOIRE EN DÉVELOPPEMENT

- d'un montant de 9 990 € à l'EURL SOLEO (centre nautique d'apprentissage de la nage pour particuliers).

Le montage financier a exceptionnellement impliqué les propriétaires du local (maître d'ouvrage des travaux) qui ont consenti une réduction au loyer par avenant au bail pour permettre à l'entreprise exploitante de bénéficier directement de l'aide.

ANIMATION ÉCONOMIQUE

En réponse au besoin exprimé par les entreprises du territoire lors de la rencontre partenariale organisée en 2023, le service développement économique a participé à la mise en place de deux événements :

- le **forum de découverte des métiers et de l'orientation professionnelle** du 17 février 2024 pour sensibiliser les jeunes collégiens aux métiers du territoire et aux nouvelles conditions de travail (assistance technologique, filière d'excellence, RSE, ...) afin de valoriser les filières d'orientation concernées (320 participants, 40 exposants),

- le **carrefour de l'emploi de « Chalosse Tursan - Pays Grenadois »** du 9 avril 2024 en partenariat avec la Communauté de Communes Chalosse Tursan et France Travail pour assurer une médiation efficace entre demandeurs d'emploi et entreprises locales (35 entreprises, 400 demandeurs d'emplois).



Le Carrefour de l'Emploi organisé à Hagetmau le 9 avril a réuni plus de 400 demandeurs d'emploi.

POLITIQUE AGRICOLE

Le 30 septembre 2024, la Communauté de Communes a acté la réalisation d'un projet structurant en matière de politique agricole : la participation de l'intercommunalité, dans le cadre du **projet Espace Test Agricole Landais (ETAL)**,

à la **mise en place d'une couveuse agricole**, en partenariat étroit avec le Département des Landes.

Pour ce faire, un ensemble de parcelles agricoles de 3,8 ha attenantes à la ZAE de Guillaumet a été acquis. La réalisation du projet ETAL sera effective en 2026.

Cette initiative s'inscrit dans les politiques de Projet(s) Alimentaire Territorial du Conseil Départemental et du PETR Adour Chalosse Tursan. Ce dernier promeut notamment une politique liée à la promotion des circuits courts dans la restauration collective, à la facilitation des projets d'installation et de transmission d'exploitations agricoles en favorisant l'interconnaissance des différents acteurs qui interagissent dans ce secteur (Chambre d'Agriculture, SAFER, Agrobio, ADEAR, Terres de lien...).

Cette politique a amené la CCPG à adhérer à l'outil VIGIFONCIER de la SAFER pour son compte et celui de ses communes adhérentes. Cet outil permet d'assurer une veille foncière active sur les transactions des terres agricoles du territoire (classée A ou N dans le PLUi) et le cas échéant de solliciter la SAFER pour une préemption.

POLITIQUE CONTRACTUELLE

Le service reste en veille sur les outils contractuels de subventions animés par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Adour Chalosse Tursan :

- contrat de développement et de

transitions de la Région Nouvelle Aquitaine,

- programme européen Leader (Feder/Feader).

GESTION DE LA VOIRIE COMMUNAUTAIRE

MUTUALISATION DE LA COMPÉTENCE VOIRIE

La compétence "création, aménagement et entretien des voiries d'intérêt communautaire" est exercée via une

convention de mise à disposition d'un technicien signée avec **Mont-de-Marsan Agglomération** dont le renouvellement a été acté jusqu'au 31 décembre 2026.



Plusieurs réparations de busages ont été réalisées en 2024.

> UN TERRITOIRE EN DÉVELOPPEMENT

TRAVAUX RÉALISÉS

L'activité voirie 2024 a permis :

- la **réfection de 29 642 m² de chaussée**,
- le curage de 29 km de fossés,

- la réparation de busages sur la commune de Bordères-et-Lamensans,
- un renforcement d'accotement à Grenade-sur-l'Adour.
- le renouvellement de 40 m² de peinture routière.

35 demandes de permission de voirie ont été déposées pour la réalisation de travaux particuliers et concessionnaires sur le domaine public.

EAU ET ASSAINISSEMENT

ORIGINE DE L'EAU POTABLE

L'eau est essentiellement d'origine souterraine avec :

- une ressource propre : un forage dans la nappe de l'Helvétien,
- des achats d'eau aux services voisins : syndicat des eaux du Mar-seillon et du Tursan (nappe de l'Eocène) et SYDEC (nappe de l'Helvétien).

BILAN DES VOLUMES 2024

- Volume total mis en distribution : 1 644 371 m³
 - produit en ressources propres : 576 145 m³
 - acheté aux autres services : 1 068 226 m³
- Volume facturé aux abonnés domestiques : 472 070 m³
- Volume facturé aux abonnés non-domestiques : 237 644 m³
- Volume vendu aux autres services : 464 154 m³

PERFORMANCE DES SERVICES

- Le rendement du réseau d'eau potable pour l'année 2024 est de 74 %. Le seuil réglementaire minimum imposé pour le territoire est de 76 %.
- Le taux moyen de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif est quant à lui de 55,7 %.

PRIX DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT

- Le prix moyen est fixé sur la base d'une consommation annuelle de

120 m³.

- La consommation moyenne des abonnés domestiques est de 116 m³/an (131 m³/an en 2023).
- Le nombre d'abonnés est de 3 969 en eau potable et 2 005 en assainissement collectif.
- Prix moyen de l'eau :
 - eau potable : 2,17 € TTC/m³
 - assainissement : 2,86 € TTC/m³Soit un prix total de : 5,03 € TTC/m³.

La facture annuelle pour un abonné desservi en eau potable est, pour une consommation moyenne de 120 m³, de 260,71 € TTC.

La facture annuelle pour un abonné desservi en eau potable et assainissement collectif est, pour une consommation moyenne de 120 m³, de 603,37 € TTC.

QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

Des contrôles sont réalisés sur l'ensemble des communes du territoire par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Les analyses pratiquées en 2023 révèlent que 100 % des résultats sont conformes en microbiologie et physico-chimie.

TRAVAUX D'INVESTISSEMENT

- Poursuite des travaux d'extension des réseaux d'assainissement sur la commune de St-Maurice-sur-Adour,
- Fin des travaux de création des réseaux d'assainissement et stations d'épuration sur les communes

d'Artassenx, Le Vignau et Lussagnet. Coût total de l'opération : 1,77 millions d'euros HT, en partie subventionnés par l'Agence de l'Eau et le Département,

- Finalisation du renouvellement des compteurs d'eau potable pour la mise en place de la télérelève,
- Fin du schéma directeur eau potable et du plan de gestion de sécurité sanitaire des eaux pour un coût total de 109 751,66 € HT (subventionné par l'Agence de l'Eau et le Conseil Départemental).



Les différents ouvrages du réseau d'assainissement font l'objet d'un suivi rigoureux.

DÉGRÈVEMENTS

139 abonnés ont demandé un dégrèvement suite à une fuite d'eau. 43 demandes ont été rejetées car elles ne remplissaient pas les conditions légales. Les 96 autres demandes ont été acceptées pour un total de 18 153 m³ dégrévés.

EMPLOI

ESPACE EMPLOI

L'Espace Emploi accueille les demandeurs d'emploi du territoire sur rendez-vous et leur propose une aide de proximité à raison de deux demi-journées par semaine.

39 personnes ont été accompagnées durant l'année. Des **rendez-vous personnalisés** principalement axés sur la recherche d'offres d'emploi à pourvoir et la rédaction de CV ou de lettres de motivation.

Les personnes reçues résident pour moitié sur le territoire de la Communauté de Communes.

L'Espace Emploi est en lien avec :

- plusieurs employeurs locaux (agriculteurs, Bernadet Construction...),
- des organismes de formation tels que le GRETA, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, la MFR d'Aire-sur-l'Adour, Ducos Formation...

Le 9 avril 2024, 15 demandeurs d'emploi du territoire ont participé au carrefour de l'emploi organisé à Hagetmau.

MISSION LOCALE DES LANDES (MILO)

La MILO exerce une mission de service public de proximité avec un rôle essentiel : accompagner les jeunes de 16 à 25 ans dans leur parcours d'insertion professionnelle et sociale.

En 2024, la MILO a poursuivi son action auprès des jeunes du Pays Grenadois à travers des permanences locales organisées tout au long de l'année, en étroite collaboration avec la référente Info Jeunes.

Plus de 60 jeunes ont été accompagnés sur le territoire dont une trentaine reçus pour la première fois.

Plus de **230 entretiens individuels ou collectifs** ont été réalisés pour offrir à chaque jeune un soutien personnalisé.

De nombreux accompagnements renforcés et adaptés aux besoins des jeunes ont été menés :

- près de 10 jeunes ont intégré le PA-CEA (parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie),
- plus de 10 jeunes en grande précarité qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude ont bénéficié du CEJ (contrat d'engagement jeune assorti d'une aide financière),
- 10 autres ont été suivis dans le cadre du PPAE (Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi qui définit la nature et les caractéristiques de l'emploi recherché par le jeune).

Près de **30 contrats de travail ont été signés** sur l'année auxquels il faut ajouter 5 entrées en formation, 5 immersions en entreprise, et 5 signatures de contrats en alternance.

INCLUSION NUMÉRIQUE

PARTENARIAT AVEC L'ASEPT

Dans le cadre de la convention signée entre la Communauté de Communes et l'ASEPT, organisme délégué par les caisses de retraites afin d'agir pour le

« bien vieillir » auprès des plus de 55 ans, 2 sessions de formation ont été proposées à Castandet :

- formation tablette numérique débutant, du 16 janvier au 18

mars 2024 (8 participants),

- formation tablette numérique perfectionnement, du 14 mai au 2 juillet 2024 (8 participants).

ESPACE FRANCE SERVICES

L'Espace France Services du Pays Grenadois a ouvert ses portes le 15 décembre 2023. Son inauguration était organisée le 14 mars 2024 en présence de Françoise Tahéri, Préfète des Landes.

Il s'agit de la **19^{ème} structure France Services inaugurée dans le département des Landes**.



L'Espace France Services du Pays Grenadois a été officiellement inauguré le 14 mars 2024.

> UN TERRITOIRE AU SERVICE DE LA POPULATION

Ce **guichet unique** permet d'accomplir, dans un seul et même lieu, toutes les **démarches administratives en ligne** liées aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, France Travail, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA...

Deux agents, ont été formés pour accompagner les administrés.

La structure est ouverte du lundi au vendredi à raison de **24 heures hebdomadaires**.

BILAN QUANTITATIF

2 085 usagers ont fréquenté l'Espace France Services durant cette première année de fonctionnement avec un total de **3 524 démarches** accomplies.

Parmi ces usagers, 61 % sont âgés de plus de 60 ans.

Les démarches les plus réalisées sont celles relatives à la retraite (23 %), aux impôts (19 %), aux demandes telles que le renouvellement de permis de conduire ou l'immatriculation de véhicule (18 %) et à l'assurance maladie (11 %).

78 % des démarches ont été entièrement finalisées. Les 22 % restantes le sont partiellement soit parce qu'elles nécessitent un nouveau rendez-vous soit parce qu'une action réalisable en autonomie doit être faite par l'utilisateur.

ACTIONS MENÉES EN 2024

Des portes ouvertes étaient organisées le 2 octobre 2024 à l'occasion de la journée des seniors mise en place par le CIAS du Pays Grenadois. 15 personnes ont pu être renseignées sur le fonctionnement de la structure à cette occasion.

ECOLE DE MUSIQUE

L'école de musique compte **11 professeurs**, un effectif stable par rapport l'année précédente.

149 élèves se sont inscrits à la rentrée de septembre 2024 (128 en 2023, 108 en 2022, 89 en 2021). 82 % d'entre eux résident sur le territoire. On dénombre 61 écoliers, 39 collégiens, 9 lycéens et 40 adultes.

On notera l'**abandon de 14 élèves en cours d'année**.

La répartition des élèves par classe s'établit ainsi : 19 en musique trad, 16 en clarinette, 16 en flûte, 13 en percussion, 20 en guitare/clavier, 23 en piano, 12 en saxophone, 3 en trombone, 14 en trompette, 11 en éveil musical, 2 en accordéon.

ÉVÈNEMENTS 2024

La nouvelle école de musique a été officiellement inaugurée le 16 février 2024 par Jean-Luc Lafenêtre, président de la Communauté de Communes du Pays Grenadois, entouré de nombreux élus et partenaires dont la Préfète des

Landes, Françoise Tahéri, le Député des Landes, Boris Vallaud et la Conseillère Départementale, Agathe Bourretère.



La nouvelle école de musique, construite à Grenade-sur-l'Adour, à côté de la maison de l'enfance, a été inaugurée le 16 février 2024.

Des **scènes ouvertes** étaient organisées dans ses locaux flambant neufs **du 18 au 21 mars 2024**.

Le **concours de dessin** a été une nouvelle fois proposé aux élèves afin de les impliquer dans la réalisation de leur livret de l'élève. Le dessin ayant remporté le plus de suffrages a été utilisé pour illustrer la couverture de ce document.

Du 3 au 13 juin, les professeurs se sont

relayés à l'école de musique afin de proposer des **séances ouvertes à tous pour découvrir les différents instruments enseignés**.

Enfin, 4 temps forts se sont succédés **du 18 au 25 juin** dans le cadre des « **Vibrations Musicales** » avec un concert de la classe de guitare, les auditions de piano, un concert des ensembles (classes de musique actuelle, musique trad' et orchestres) et, pour terminer, le concert de fin d'année.

Les premiers jours de septembre, les professeurs ont sillonné les **écoles du territoire** afin de présenter aux écoliers les instruments qu'ils enseignent.

Ils ont proposé, à cette même période, une journée **portes ouvertes** et participé au forum des associations du Pays Grenadois.

COORDINATION ENFANCE-JEUNESSE

PROJET GLOBAL DE TERRITOIRE (PGT)

Le Projet Global de Territoire, signé par le président de la CCPG, les maires du territoire, la CAF, les services de l'Éducation Nationale et le Conseil Départemental, couvre la période 2021/2025.

Il permet, entre autres :

- de traiter les thématiques de la parentalité et de l'accès aux droits sur le territoire,
- le versement à la collectivité d'aides au fonctionnement pour les structures enfance-jeunesse,
- la prise en charge d'une partie des salaires du chargé de coopération PGT et des responsables du Relais Petite Enfance et du service Info Jeunes.

Les membres du comité de pilotage se sont réunis le 7 juin 2024 pour évaluer sa mise en œuvre.

ACCOMPAGNEMENT DES SERVICES PÉRISCOLAIRES

Poursuite de la mission de conseil aux organisateurs de services périscolaires sur le territoire du Pays Grenadois concernant la réglementation et l'organisation des accueils.

En plus de la préparation du SIVOS (syndicat intercommunal à vocation scolaire) Castandet - Bordères - Maurin, la mairie de Bascons et le RPI de Cazères - Le Vignau - Lusssagnet ont été ponctuellement accompagnés en 2024.

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ ET ACTIONS EN FAVEUR DES FAMILLES

Dans le cadre du Projet Global de Territoire, la collectivité a fait le choix de développer le soutien à la parentalité. Cet engagement s'est traduit par la création d'un **Comité Territorial Paren-**

talité (CTP) le 12 octobre 2021, dont la vocation principale est de rassembler les forces présentes sur le territoire (associations, partenaires institutionnels, professionnels) pour renforcer le soutien apporté aux familles du Pays Grenadois.

4 réunions ont été organisées en 2024, les 19 mars, 11 juin, 23 septembre et 4 décembre.

Une réflexion relative à la création d'un **Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité**, destiné à favoriser la réussite éducative, est engagée avec le collège Val d'Adour. Une première prise de contact a été réalisée en 2024.

Le 22 juin 2024, était organisée une **sortie en famille au plateau du Bénou**, en Vallée d'Ossau (64), avec le concours de l'association La Grange.

Des « **Olympiades en famille** » étaient proposées le 6 juillet 2024 au complexe sportif de Cazères-sur-l'Adour. Mur d'escalade, jeux de raquettes, cirque, basket 3x3, volley-ball, football et structure gonflable faisaient partie des activités offertes aux participants.

Un **projet autour de l'alimentation** a vu le jour en 2024. Il s'est concrétisé par une journée intitulée « **À la découverte de votre assiette** » le 19 octobre 2024 à Larrivière Saint-Savin. Au programme de cet événement, divers ateliers tels que confection de pain, troc de

graines, réalisation de jus de fruits avec un presseur, conseils pour l'entretien de son jardin potager, jeux sur la teneur en sucre des aliments, création d'une fresque sur le thème des légumes et enfin, confection d'un repas équilibré à moindre coût aux côtés d'une diététicienne.

Le concours de sapins de Noël fabriqués à partir de matériaux naturels et/ou recyclés initié en 2019 a été reconduit en 2024.

Cette opération est ouverte aux associations locales, aux familles du territoire ainsi qu'aux structures d'accueil et écoles du Pays Grenadois.

Ce concours s'est finalisé par une exposition des sapins dans les locaux de l'Office de Tourisme du 16 décembre 2024 au 6 janvier 2025.

Toutes ces animations sont gratuites et ont vocation à soutenir la parentalité.

DÉPLOIEMENT DU PORTAIL FAMILLE

Il s'agit d'une **plateforme numérique** conçue afin d'offrir aux familles une **interface complète et simplifiée pour la gestion des inscriptions** de leurs enfants au sein des structures suivantes :

- Accueil de Loisirs,
- Espace Jeunes du Pays Grenadois,
- services de restauration scolaire et d'accueil périscolaire de l'école publique Gaston Phœbus.



Une journée « Olympiades en famille » était organisée en ouverture des vacances scolaires d'été.

> UN TERRITOIRE OÙ BIEN GRANDIR

Lancée le 1^{er} juillet 2024, elle permet aux parents de réserver/annuler une activité en ligne, d'accéder à leurs factures, de payer en ligne de façon sécurisée, de suivre l'actualité des différentes structures, de transmettre des documents et de communiquer avec

les équipes via une messagerie interne ou encore de mettre à jour leurs coordonnées.

CRÉATION D'UN ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT (EAJE)

Le groupe de travail « EAJE » installé de-

puis le premier trimestre 2023 a travaillé en 2024 à la réalisation de l'esquisse du bâtiment et au projet de fonctionnement de ce futur nouveau service.

RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

En lien avec la CAF, le Relais Petite Enfance officie en tant que **guichet unique pour la mise en relation entre l'offre et la demande en matière de garde d'enfants** sur le territoire.

FRÉQUENTATION DU RPE

Au 1^{er} janvier 2024, le territoire comptait **47 assistants maternels agréés** permettant l'accueil des tout-petits ; un effectif stable.

Le Pays Grenadois compte **2 MAM** (Maisons d'Assistants Maternels) en activité : 6 assistants maternels agréés y travaillent.

60 familles ont pris contact avec le RPE en 2024, soit pour de simples demandes d'information sur la recherche d'un mode d'accueil, soit pour un accompagnement dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur (démarches à réaliser, contrat de travail, etc...).

23 mises en relation entre parents et professionnels ont été réalisées sur l'année dont 15 demandes spécifiques (en horaires atypiques, en urgence, en situation de handicap ou en périscolaire).

Le RPE participe aux côtés de la CAF à une démarche de **lutte contre la sous activité subie par les assistants maternels et le manque d'attractivité du métier**. 6 assistants maternels du Pays Grenadois ont signalé être en sous-activité en 2024.

INFORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS

12 réunions collectives ont été organisées sur l'année, notamment sur la thématique du droit du travail, de l'éveil et du développement du jeune enfant et enfin, de l'accompagnement des parents dans l'éducation de leur enfant.

En parallèle, **80 entretiens individuels** ont été menés pour des questions relatives aux conditions d'accès et d'exercice du métier, au droit du travail, aux formations continues, etc...

Le RPE a également accompagné 2 projets de création de MAM (identification des besoins du territoire, montage administratif).

Un transport en minibus a été instauré afin d'accompagner les assistants maternels sur les cycles de conférence organisés par la PMI. 4 soirées étaient proposées en 2024 : développement du langage des 0-6 ans, grandir avec ses différences, épuisement parental, les écrans.

ATELIERS D'ÉVEIL

190 séances ont été proposées en 2024 à raison de 11 heures hebdomadaires (activités manuelles, motricité, éveil musical, jeux d'imitation, etc...). **34 assistants maternels et 98 enfants** ont profité de ces ateliers.

ÉVÈNEMENTS PONCTUELS

- promotion du métier d'assistant maternel en participant au **Forum des Métiers** organisé par la Communauté de Communes le 17 février 2024,
- **Semaine nationale de la petite enfance** du 18 au 23 mars (ferme pédagogique, conte avec marionnettes, bougeothèque, etc...),
- **journée de réflexion et d'échange avec 4 assistantes maternelles du territoire : création d'outils de travail communs** (confection de tabliers de comptines),
- des **activités en passerelle avec diverses structures du territoire** comme le service animation seniors du CIAS, la Maison des Jeunes, l'EHPAD de Coujon, etc...



Le 16 novembre 2024, 4 assistantes maternelles ont participé à une journée de réflexion et d'échange organisée par le RPE. À cette occasion, elles ont créé des tabliers de comptines qu'elles utilisent notamment durant les ateliers du RPE.

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

FRÉQUENTATION

11 150 journées enfants ont été comptabilisées en 2024, soit une baisse de 251 journées enfants par rapport à 2023. On distingue notamment 4 356 journées enfants sur les mercredis, 4 044 durant l'été et 2 750 sur l'ensemble des périodes de petites vacances.

FORMATION DES ÉQUIPES

Deux formations collectives ont été organisées sur le terrain. La thématique de **l'inclusion des enfants à besoins spécifiques** a été abordée avec le Pôle Ressource Inclusion de l'association Jeunesse Au Plein Air et celle de la **protection des enfants et violences sur mineurs** avec l'association Colosses aux Pieds d'Argile.

LE PROJET PÉDAGOGIQUE

Le projet pédagogique de la structure s'articule autour de 14 grandes thématiques (lecture, environnement, intergénérationnel, culture, citoyenneté, sport, musique, etc...) abor-

dées au travers d'activités ludiques et pédagogiques adaptées aux différentes tranches d'âge. Cette année, les enfants ont notamment été invités à découvrir :

- la culture et la citoyenneté : visite de musées et du château de Montaner, chasse au trésor, découverte des sports olympiques...
- l'environnement : visite des Jardins de Nonères, escapade au marché de Grenade-sur-l'Adour, sortie à Cap Sciences, au Moulin de Poyaller...
- les liens intergénérationnels : ateliers cuisine avec l'EHPAD et l'association Amitiés d'Automne, fabrication de capsules temporelles...

L'ALSH est partenaire de nombreuses institutions à l'instar de services médico-sociaux pour l'accompagnement à l'accueil d'enfants à besoins spécifiques ou encore, des Francas des Landes et de Jeunesse Au Plein Air pour les formations et l'accompagnement sur les projets pédagogiques.

ESPACE JEUNES (EJ)

L'objectif premier de l'Espace Jeunes est d'offrir un espace de vie dans lequel les adolescents puissent valoriser leur temps libre, partager entre copains, profiter des initiatives programmées, exprimer leurs idées et rencontrer de nouvelles personnes. Il offre un temps privilégié de la découverte des autres et de la vie sociale, et permet l'exercice de la citoyenneté au travers de divers projets .

FRÉQUENTATION

Cette année, **87 jeunes** (86 en 2023) ont fréquenté au moins une fois l'Espace Jeunes ou ont participé à un sé-

jour organisé au cours de l'été. Parmi eux, **36 nouveaux inscrits**.

Entre les fréquentations des mercredis et celles des vacances scolaires, **1 260 journées-enfants soit 8 750 heures** ont été enregistrées (9 045 en 2023).

SÉJOURS

Sur les 3 séjours proposés durant l'année, un seul a été maintenu. Il a permis à **15 ados**, de partir à Vieux-Boucau du 29 au 31 juillet. Les 2 autres séjours ont dû être annulés par manque d'inscrits (vacances de printemps et début d'été).

Les enfants ont découvert le marché de Grenade-sur-l'Adour lors d'une animation sur la thématique « Manger, bouger, pour la santé ».



Une journée "prévention routière" était organisée par la police municipale sur l'esplanade de la Maison des Jeunes, le 16 juillet 2024.

> UN TERRITOIRE OÙ BIEN GRANDIR

ANIMATIONS ET PROJETS

La structure a participé à plusieurs **rencontres inter Espaces Jeunes** : activités sportives avec la structure de Saint-Perdon, journées olympiques et paralympiques avec nuitée organisées par le service jeunesse de Mimizan, rencontre avec de jeunes Hésinguois (commune alsacienne jumelée avec Grenade-sur-l'Adour) à l'occasion d'une sortie canoë-kayak sur l'Adour.

En plus des activités sur site, **36 sorties thématiques** (sportives, culturelles ou ludiques) ont été programmées tout au long de l'année.

Le 16 juillet, une **journée de prévention routière initiée par la police**

municipale grenadoise à été proposée aux ados. Une journée similaire était également organisée par le Conseil Départemental des Landes le 9 octobre. Au cours de ces 2 journées, les jeunes ont rencontré, échangé et pratiqué à travers différents stands : gestes qui sauvent, simu-scooter, déplacement à vélo et en trottinette électrique, voiture tonneau, addictions, etc...

Deux sorties « découverte du patrimoine local » ont été programmées durant l'année : sortie au labyrinthe de maïs de Bordères-et-Lamensans et visite du Pavillon de la Déportation et de la Résistance à Grenade-sur-l'Adour.

Des **rencontres intergénérationnelles** ont eu lieu avec le service animation seniors du CIAS (jeux de société) et l'habitat inclusif de Le Vignau (atelier cuisine).

Un projet d'**éducation aux médias** a été proposé à un groupe de jeunes grâce à la venue de Hapshot Radio, un studio de radio itinérant. À cette occasion, les ados ont pu réaliser des micro trottoirs et interviews autour de 2 thématiques de leur choix : les fêtes patronales et le 80^{ème} anniversaire du 13 juin 1944. Ils ont également pu appréhender les conditions du direct le temps d'une émission.

INFORMATION JEUNESSE (IJ)

41 personnes ont été reçues sur la **structure IJ** pour recueillir de l'information : 20,7% de lycéens, 37,9% de collégiens et 3,4% d'étudiants.

65,5% des jeunes reçus sur la structure, sont issus du Pays Grenadois. 65% étaient des premiers contacts.

Les motivations de la fréquentation de la structure Info Jeunes sont pour 69% des questions et des échanges, 31% pour des services (traitement de texte, CV, etc...).

PROMENEURS DU NET

La structure, **labellisée « Promeneurs du Net » depuis septembre 2020**, permet à l'animatrice d'assurer une action éducative sur internet. Le 8 novembre un temps de réunion/formation à l'occasion de la journée de lutte contre le harcèlement était proposé aux animateurs du réseau.

256 personnes suivent la page Facebook Promeneurs du Net (Céline Jeunesse Pays Grenadois), 200 le compte Instagram.

FORUM DÉCOUVERTE DES MÉTIERS

Le samedi 17 février, s'est déroulé à Grenade-sur-l'Adour, la 2^{ème} édition du forum « Découverte des Métiers et Orientation Professionnelle », coorganisé avec l'Espace Emploi et le service Aménagement du Territoire de la Communauté de Communes. Ce rendez-vous a réuni plus de 40 partenaires et accueilli environ 300 personnes parmi lesquels une majorité de collégiens (51%) et de lycéens (38%). 72% des visiteurs estiment que ce forum a été bénéfique pour leur idée d'orientation.



La 2^{ème} édition du Forum des métiers et de l'orientation professionnelle a accueilli près de 300 collégiens et lycéens.

FORUM DES JOBS D'ÉTÉ

En partenariat avec la structure IJ de Mont-de-Marsan, cet évènement s'est tenu le 15 mars 2024 au Hall de Nahuques à Mont-de-Marsan.

Une quarantaine de partenaires étaient présents pour accueillir le millier de jeunes ayant fait le déplacement.

Les questionnaires de satisfaction recueillis révèlent que plus de 88,6% des jeunes venus au forum ont 18 ans ou moins. Parmi eux, 84 % résident sur le territoire de l'agglo de Mont-de-Marsan.

CONVENTION AVEC LE COLLÈGE

La convention permettant la mise en place de **permanences « Information Jeunesse » et « Promeneurs du Net » sur la pause méridienne** a été reconduite.

Dans ce cadre, le service Info Jeunes a animé un atelier web radio, projet répondant au dispositif « Collégiens Citoyens » du Conseil Départemental des Landes. Un groupe de 12 jeunes

se réunissait une fois par semaine à la pause méridienne. Une rencontre réunissant de nombreux collèves des Landes s'est déroulée à l'Accueil de Loisirs.

SERVICE BABY-SITTING

Durant les vacances de printemps, **3 journées d'information sur le job de baby-sitter** ont été proposées. Gratuites, ces matinées proposaient divers ateliers pratiques sur le développement de l'enfant, les premiers secours, les temps d'animation, le contrat de travail, etc...

6 jeunes âgés de 14 à 16 ans ont participé à ces ateliers animés par différents partenaires tels que les structures petite enfance et enfance du Pays Grenadois, la PMI, Infos Droits et l'Ufolep.

En parallèle, **le service Info Jeunes est toujours associé à la Ludo-médiathèque de Bordères-et-Lamensans qui développe des actions de répit parental** s'appuyant sur le dispositif REAAP, dans le cadre du soutien à la parentalité.

Le principe : les parents profitent d'un temps de répit avec un prestataire (massage, sonothérapie, etc...) pendant que leurs enfants sont pris en

charge par de jeunes baby-sitters ayant suivi les journées d'information.

Trois matinées de ce type ont été proposées sur l'année 2024. Elles permettent aux baby-sitters de se mettre en situation concrète de garde d'enfants et recontrer des familles pouvant être intéressées par leurs services (job dating).

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE JEUNES

Le 20 janvier 2024 s'est déroulé l'installation du 2^{ème} Conseil Communautaire de Jeunes avec 19 membres.

Deux commissions ont été proposées : « Animation et Culture » et « Aménagement et Environnement ».

Au cours de l'année 2024, les jeunes élus se sont réunis 10 fois et ont organisé leur premier projet le 21 septembre 2024, une journée intergénération-

nelle autour du jeu (jeux de société, en bois et vidéos) qui a réuni une centaine de participants de tous les âges.

JOURNÉE DÉPARTEMENTALE IJ

La structure IJ en partenariat avec le réseau IJ des Landes a participé à l'organisation de la première journée départementale « Journée IJ Pro - Explorons les possibles ». Cette journée s'est déroulée le 27 juin 2024 dans les locaux de la CCI de Mont-de-Marsan. Au programme de cette journée, une conférence animée par Jean-Yves Ottmann, sociologue, sur la thématique « Les jeunes : le rapport au travail ». L'après-midi 4 ateliers participatifs ont eu lieu : « Comment encourager la mobilité chez les jeunes ? », « La génération Z est-elle épanouie ? », « La jeunesse : feignante ou bosseuse ? » et « Jeune et engagé ? ».



La nouvelle assemblée du Conseil Communautaire de Jeunes s'est réunie à 10 reprises en 2024.

SUBVENTIONS AUX ÉCOLES DE SPORT

La Communauté de Communes, de par ses compétences enfance-jeunesse, soutient les associations sportives qui gèrent une école de sport et favorisent la pratique et la promotion de l'activité sportive par les jeunes.

Durant la saison 2023/2024, **12 associations** ont pu en bénéficier pour un **montant global de 12 430 €**.

Les 12 écoles de sport soutenues sont :

- Adour Volley Grenade (935 €),

- Étoile Sportive Vignalaie (165 €),
- Twirling Club Grenadois (405 €)
- Association Sportive Maurrinoise (1 010 €),
- Bordères Tonic Form (1 085 €),
- Larrivière Cazères Basket (2 330 €),
- Tennis Club Les Blés d'Or (1 235 €),
- Tennis Intercommunal du Marsan (710 €),

- Union Saint-Maurice Grenade Football (465 €),
- Union Sportive des Judokas Grenadois (1 325 €),
- Union Sportive Grenadoise Rugby (1 665 €),
- Association Sportive Cazérienne (1 100 €).

> UN TERRITOIRE OÙ BIEN VIEILLIR

LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS) ET SES ACTIONS

RÉSEAU DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ DU PAYS GRENAOIS

Les réunions d'échanges thématiques sont toujours organisées le 2^{ème} lundi de chaque mois.

Elles réunissent les professionnels de santé (médecins généralistes, pharmaciens, kinésithérapeutes, sages-femmes, etc...) et du médico-social (infirmier scolaire, infirmière EHPAD, directrice du CIAS) et permettent notamment de mener des réflexions et de bâtir des actions axées sur la santé publique.

CONVENTION AVEC XL AUTONOMIE

Le dispositif XL Autonomie a été créé par le Département des Landes pour lancer le service « Vivre à domicile » conçu pour permettre aux personnes vulnérables, âgées, handicapées ou

atteintes d'une maladie chronique de conserver leur autonomie à domicile.

Depuis 2019, le CIAS est lié par une convention de partenariat et de financement des actions innovantes proposées par XL Autonomie auprès des usagers.

Cette convention sera reconduite pour l'année 2025, dans une limite maximale de 5 bénéficiaires.

PROGRAMME ESMS NUMÉRIQUE

Ce programme a pour ambition d'accompagner la **transformation des établissements et services sociaux et médico-sociaux en les incitant à s'équiper et à utiliser le dossier usager informatisé (DUI)**, au bénéfice de chaque personne accompagnée.

Pour permettre de moderniser les

outils du CIAS, l'ALPI a proposé de candidater à l'appel à projet ESMS numérique auprès de l'ARS afin d'obtenir des subventions. Pour ce faire, **une convention inter-établissements réunissant l'ensemble des CIAS des Landes, a été signée avec l'ALPI le 1^{er} juin 2023**. Via cette convention baptisée « Land'ESMS Numérique », l'ALPI s'engage :

- à informatiser les dossiers usagers (DUI) respectifs des CIAS,
- à garantir la mise en conformité de la solution logicielle utilisée par les CIAS landais au cadre technique du virage du numérique en santé,
- à atteindre les cibles définies par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) dans les délais requis.

LE SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE (SAAD)

L'activité des différents services d'aide et d'accompagnement à domicile est en légère baisse.

Les usagers du service d'aide à domicile (auxiliaire de vie, aide-ménagère, garde malade) sont majoritairement des personnes relevant des GIR (groupe iso-ressources) 3, 4 et 6, et donc semi-dépendantes.

3 848 contacts (appels, visites, messages) ont été enregistrés sur l'année 2024.

20 aides à domicile formées interviennent sur toutes les communes du territoire auprès de **155 usagers** (11 de moins qu'en 2023), dont près de 73 % de femmes. La tranche d'âge 80/90 ans est majoritaire.

22 148 heures d'intervention ont été enregistrées sur l'année 2024 (-60 heures par rapport à 2023).

PORTAGE DE REPAS

Le service portage de repas a permis à **62 personnes** (2 bénéficiaires de plus qu'en 2023) dans l'impossibilité momentanée de pouvoir cuisiner, de bénéficier de menus équilibrés.

9 734 repas ont été distribués en 2024 (207 repas de moins qu'en 2023).

PETIT JARDINAGE

Le service de petit jardinage est, quant à lui, intervenu auprès de **75 usagers** (83 en 2023) et a effectué 865 heures (115 heures de moins qu'en 2023).

TÉLÉALARME

Le service téléalarme, financé à 58,3 % par le CIAS, gère **205 appareils** (13 de moins qu'en 2023) qui permettent de solliciter une aide adaptée 24h/24 et 7j/7j en cas de malaise, de chute ou d'urgence médicale.

REPAS ET GOÛTERS DES AÎNÉS

Le CIAS participe également aux repas ou goûters organisés dans chaque commune pour les personnes âgées et ce, à hauteur de 7 € par personne. **773 repas** (24 de plus qu'en 2023) ont été subventionnés pour un montant total de **5 411 €**.

SERVICE XL AUTONOMIE

Le CIAS a développé sa politique so-

ciale visant à favoriser la prévention de la dépendance des publics fragiles en leur apportant un projet innovant conjuguant nouvelles technologies, bienveillance et accompagnement.

En 2024, **2 personnes** ont ainsi bénéficié du dispositif XL autonomie : mise à disposition d'une tablette numérique, d'une téléassistance, de l'éclairage nocturne ou encore de visites de lien social et de jeux cognitifs.

SERVICE ANIMATION SENIORS

Rompre l'isolement des personnes âgées et maintenir le lien social, tels sont les objectifs qui ont prévalu à la création de ce service.

Par l'organisation de visites à domicile, de sorties, de rencontres, d'ateliers, d'actions de prévention ou de manifestations telle la Semaine Bleue en octobre, il concourt à tisser des liens entre les personnes, entre les générations et participe ainsi à maintenir les seniors le plus longtemps à domicile tout en conservant des attaches sur l'extérieur.

VISITES À DOMICILE

15 personnes, âgées en moyenne de 75 ans, ont pu bénéficier d'une visite à domicile pour 87 visites au total (discussions, jeux de société, inclusion numérique, promenade, présentation du service animation seniors, journal des seniors, etc...).

ACTIVITÉS ET SORTIES

22 seniors ont régulièrement partici-

pé aux différentes activités organisées sur l'année. Moyenne d'âge : 78 ans.

37 sorties et activités intergénérationnelles ont été programmées en 2024 dont 3 annulées.

SEMAINE BLEUE

Dans le cadre de la Semaine Bleue, une « **journée des seniors** » a été organisée le **mercredi 2 octobre à Grenade-sur-l'Adour**. Cette journée avait pour objectif de proposer une information de proximité aux retraités sur les thématiques du bien-vieillir afin de les sensibiliser et de favoriser leur adhésion à cette démarche de prévention.

Matin : forum réunissant plusieurs partenaires du bien-vieillir sur la place du marché afin d'aborder des thématiques telles que le transport solidaire et l'adaptation du logement. **Après-midi : pièce de théâtre « Adopteunjeune.com »** par l'association Maillages afin de promouvoir la cohabitation intergénérationnelle.

La journée a attiré **25 personnes au forum et 15 personnes au spectacle.**

Ce même jour, le service animation seniors réitérait l'**opération intitulée « 1 fleur, 1 sourire »** ayant pour objectif de faire prendre conscience aux gens du phénomène d'isolement social rencontré par nos aînés.

Les personnes de passage au marché de Grenade-sur-l'Adour se sont ainsi vu offrir une fleur à offrir à leur tour à une personne âgée de leur entourage.

PRÉVENTION

7 actions de prévention ont été programmées en 2024 :

- réunion habitat (13 participants),
- ateliers habitat - 4 séances avec l'ASEPT (10 participants),
- premiers secours (14 participants),
- ateliers aide aux aidants animés par Neosilver - 7 séances (5 participants),
- conférence vols et escroqueries (15 participants),
- repas partagé dans le cadre de la semaine de la dénutrition (5 participants),
- initiation aquagym (8 participants).

66 personnes différentes ont participé à ces actions de prévention (56 femmes et 10 hommes).

PRÉVENTION CANICULE

Cette année, le service a enclenché une seule fois la **cellule d'appels de prévention canicule**. 95 personnes ont été contactées.

ATELIERS BIEN-ÊTRE

Des **ateliers bien-être** sont régulièrement proposés aux seniors.

Les 3 **ateliers socio-esthétiques** mis en place durant l'année ont conquis 9 seniors. Les 17 **ateliers sophrologie** organisés par l'EHPAD de Coujon ont réunis 8 participants réguliers et 7 seniors ont testé les **séances de musicothérapie** proposées à 6 reprises.

Nouveauté parmi les animations proposées cette année, une initiation aquagym !



Des ateliers bien-être tels que soins socio-esthétiques sont régulièrement organisés par le service animation seniors.

> UN TERRITOIRE ANIMÉ

SUBVENTIONS AUX ACTIONS CULTURELLES

Une enveloppe de 13 395,72 € a été attribuée sur l'année 2024 pour les demandes suivantes :

- commune de Bordères-et-Lamensans : programmes culturels de la ludo-médiathèque (2 175 €) et Fête de la ludo-médiathèque le 1^{er} septembre 2024 (1 983 €),
- association Terre et Pierre - Le Vi-

gnau : programme d'animations « Les mardis au château » (2 000 €),

- comité des fêtes de Le Vignau : événement « Vigna'Bandas » organisé le 13 avril 2024 (1 000 €),
- association Animation Culture et Loisirs du lac de la Gioule : fête du lac de la Gioule les 8 et 9 juin 2024 (1 671,72 €),

- association Trad à l'Ail - Le Vignau : « la Nuit la plus longue » le 27 octobre 2024 (1 241 €),

- APE du RPI Cazères - Le Vignau - Lussagnet : séance de cinéma en plein air le 18 mai 2024 (500 €),

- association La Grange : convention de partenariat (5 000 €).

ANIMATIONS CULTURELLES COMMUNAUTAIRES

5 axes culturels ont été travaillés en 2024.

FESTIVAL LES ARTS EN DE_SROUTE_S

La 6^{ème} édition de ce festival culturel itinérant s'est tenue du 21 septembre au 5 octobre 2024. Le souhait de la collectivité, à travers cette manifestation, est de promouvoir la culture en milieu rural en allant à la rencontre des populations qui font vivre ce territoire.

Dans cette optique, le festival s'est déployé sur neuf villages, dans des lieux d'accueil emblématiques tels que médiathèques, marchés, parcs et arènes.

13 animations ont été proposées

avec, parmi elles, la compagnie Hecho en casa et son spectacle joué en 2021 au Festival « Off » d'Avignon.

Afin d'attirer toutes les générations, des représentations aux genres très variés étaient programmées : rap, rock, magie, théâtre de rue, musique latine, hip-hop, échasses, chansons humoristiques, street-art ou encore spectacle équestre.

510 personnes ont participé aux temps forts de ce festival soit une **baisse de 24% par rapport à 2023**.

Ce format de festival semble ne pas correspondre aux attentes de la popu-

lation locale cependant, le territoire est bien identifié dans le milieu culturel puisque les compagnies viennent désormais d'elles-mêmes se porter candidates.

CHANTONS SOUS LES PINS

Afin de renforcer la visibilité du Pays Grenadois dans l'offre culturelle du département, **un partenariat avec l'association Chantons sous les pins a été renoué.**

Ce partenariat s'est concrétisé par une soirée musicale proposée le 5 avril à Castandet et ayant réuni plus d'une **centaine de spectateurs.**

La commune de Castandet accueillait le 5 avril le festival itinérant Chantons sous les Pins. La chanteuse Clair y dévoilait son 1^{er} album, réalisé avec Philippe Katerine.



Salle comble le 2 octobre 2024 à la ludo-médiathèque de Bordères-et-Lamensans à l'occasion du festival Les arts en De_Sroute_S.

ITINÉRAIRES DES MÉDIATHÈQUES

Cette manifestation départementale proposant ateliers et spectacles dans le réseau des médiathèques du Pays Grenadois est portée par la Communauté de Communes.

Les médiathécaires du territoire sont en charge de la programmation qui avait pour thème cette année, les arbres.

La manifestation s'est déroulée le **dimanche 20 octobre** avec toujours autant d'affluence.

La médiathèque de Cazères-sur-l'Adour proposait un atelier participatif de stop-motion (dès 10 ans) ; celle de Bascons une lecture théâtralisée « Sauvons la forêt » (dès 5 ans) ; et celle de Grenade-sur-l'Adour accueil-

lait un spectacle intitulé « L'homme qui plantait des arbres » (dès 7 ans).

DESTINATION THÉÂTRE DE GASCOGNE

Cette action initiée en 2020 s'inscrit dans le partenariat avec le Théâtre de Gascogne. Elle **donne aux habitants du Pays Grenadois la possibilité d'assister, à tarif préférentiel (18€ la place), à 7 spectacles** de la programmation culturelle proposée par le Théâtre de Gascogne.

27 places ont été vendues par l'Office de Tourisme durant la saison 2023/2024 sur les 130 disponibles.

Le Théâtre de Gascogne n'a pas organisé de résidence artistique sur le territoire du Pays Grenadois durant cette saison.

EXPOSITIONS

Tout au long de l'année, **10 expositions réunissant 21 artistes ou collectifs locaux** ont été proposées au sein de l'Office de Tourisme.

L'exposition de janvier est réservée à des artistes issus de territoires voisins.

Ces expositions ont attiré **338 visiteurs**.

Les artistes affirment être très satisfaits de ce dispositif mettant en vitrine leurs œuvres ainsi que de la qualité des locaux. En revanche, ils indiquent être déçus du peu de ventes réalisées.

Afin de donner une plus-value aux expositions, il est envisagé de développer les interactions avec le public en proposant des animations/ateliers de sensibilisation aux pratiques des artistes.

ANIMATIONS NATURE & PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE

Le programme « nature », co-financé par le groupe CMGO comprend 3 volets :

- la **découverte des sites naturels**,
- la **découverte du petit patrimoine**,
- des **démarches de développement durable**.

Sur les **36 animations programmées**, 4 d'entre elles étaient complètes et 7 ont dû être annulées en raison d'intempéries ou d'indisponibilité de l'intervenant.

313 personnes ont pu participer aux activités maintenues pour un taux de remplissage atteignant les 73 %.

Les entreprises locales restent volontaires pour participer à la programmation et les partenariats associatifs et institutionnels ont été renouvelés. La satisfaction et l'intérêt du public quant à la programmation est égale-

ment toujours présente.

L'animation phare de l'année, la **Fête des Saligues**, a été reconduite le 25 mai à Cazères-sur-l'Adour.

L'évènement a connu une affluence record avec plus de 500 participants

(379 en 2023). Activités familiales et ludiques à vocation environnementale étaient au programme ainsi que 2 tables rondes autour des thématiques du cycle de l'eau et de la biodiversité de l'Adour.



La Fête des Saligues labellisée « Fête de la Nature » connaît un succès grandissant.

> UN TERRITOIRE ANIMÉ

OFFICE DE TOURISME (OT)

FRÉQUENTATION

La saison 2024 a été impactée par de nombreux facteurs externes :

- un mois de mai favorable aux week-ends prolongés par la présence de nombreux jours fériés, au détriment des longues vacances d'été,
- un climat d'incertitude politique dès le mois de mai, avec les élections législatives de juillet qui ont freiné la dynamique de départ en vacances,
- un été pluvieux impactant les séjours de dernière minute,
- des Jeux Olympiques de Paris concentrant les flux touristiques sur les territoires de jeux.

Ainsi, si dans la continuité de la fréquentation 2023 l'année s'annonçait prometteuse, ces événements ont cassé la courbe de croissance, dès le mois de mai.

Le mois de décembre a permis de terminer sur une note positive avec une fréquentation record, dû à la présence de l'exposition du concours de sapins organisé par la Communauté de Communes.

Ce partenariat entre dans la stratégie touristique de travailler sur la cible locale : de nombreux visiteurs issus du territoire ont poussé les portes de l'Office de Tourisme pour la première fois en décembre 2024. Ces initiatives inter-services communautaires seront donc à renouveler dans l'optique de mieux rencontrer la population locale et de leur faire bénéficier de nos services.

ANIMATIONS ESTIVALES

Dans le cadre des **animations estivales 2024, 5 événements gratuits** ont été programmés (diminution de moitié

par rapport à l'an passé). **41 personnes** y ont participé.

Les visites guidées théâtralisées assurées par un prestataire extérieur n'ont pas su trouver leur public.

Par ailleurs, une tarification a été mise en place (tout était gratuit en 2023). Cette nouveauté a permis de récolter 140 €.

PROMOTION DES ASSOCIATIONS

La **12^{ème} édition du Forum des Associations du Pays Grenadois** s'est déroulée le samedi 9 septembre 2024, de 9h à 13h, à Larrivière Saint-Savin.

Organisée en intérieur comme en extérieur, la manifestation proposait initiations et démonstrations en plus de la présence de stands d'information.

Parmi les **26 associations représentées**, toutes ont trouvé ce format très agréable et la fréquentation satisfaisante.

LABYRINTHE DE MAÏS

Afin de **développer son offre touristique sur le territoire**, la Communauté de Communes s'est associée en 2023 au groupe **Soléal Bonduelle de Bordères-et-Lamensans** pour créer une

nouvelle activité de loisirs familiale et ludique s'effectuant en autonomie : un labyrinthe de maïs géant.

Le parcours implanté sur une parcelle de 6 hectares, est jalonné de **contenus pédagogiques abordant les thèmes de la biodiversité, de l'agriculture régénératrice ou encore de la pollinisation.**

Le site est ouvert durant les mois de juillet à octobre. L'accès y est gratuit.

Un jeu interactif en ligne a été développé (QR code à scanner à l'entrée du labyrinthe), ce qui permet de comptabiliser le nombre de participants : **393 personnes** dont 43 % de locaux, 34 % de Landais (hors Pays Grenadois), 23 % d'autres départements.

Une session nocturne "Halloween" organisée le 31 octobre a attiré pas moins de 500 personnes.

Contrairement à l'an passé, les retours des participants sont très positifs grâce, notamment, au jeu en ligne qui a été développé et dont le contenu pédagogique a été réadapté au public familial.

En revanche, les **deux sessions encadrées par un animateur** durant l'été n'ont rassemblé que 14 personnes.



Du 6 juillet au 31 octobre 2024, un dédale de maïs de 2 kilomètres accessible 7 jours / 7 en totale autonomie s'est offert aux touristes, comme aux locaux.



L'Office de Tourisme s'est doté d'un espace boutique proposant divers goodies et d'un espace dépôt-vente de produits gastronomiques et artisanaux réalisés par des producteurs locaux.

ESCAPE GAME

Depuis 2021, l'Office de Tourisme propose une activité ludique et dans l'air du temps au public : l'**escape game**.

En 2024, cette animation a été organisée **durant les vacances d'avril et d'été**, à raison de deux séances par jour du lundi au vendredi.

Pas de nouvelles intrigues cette année, ce qui n'a pas empêché la fréquentation d'augmenter avec **213 joueurs** sur l'année (159 en 2023).

TERRA AVENTURA

Terra Aventura est un dispositif régional de **parcours de visite thématique, de type chasse aux trésors en géocaching, destiné aux familles**.

Ce dispositif déployé par le Comité Régional de Nouvelle-Aquitaine emmène les joueurs à la découverte du patrimoine local et de l'histoire d'un territoire.

Le parcours, inauguré le 1^{er} juillet 2022 à Cazères-sur-l'Adour, connaît une légère baisse de fréquentation sur l'année 2024 avec **3 477 joueurs** enregistrés (-9% par rapport à 2023).

La commune de Cazères-sur-l'Adour vérifie régulièrement l'état de ce parcours et en assure l'entretien.

LOCATION DE VÉLOS

Le service de location de vélos initié en 2022 a été étoffé par l'**acquisition de 2 vélos électriques** qui viennent compléter la flotte de 2 vélos pour enfants et 3 vélos pour adultes proposés à la location.

Autre nouveauté, **les vélos peuvent désormais être loués sur plusieurs jours**, de juin à septembre.

L'activité de ce service a été multipliée par 5 par rapport à 2023 avec 267 € de recettes.

BILLETTERIE

L'Office de Tourisme propose, depuis 2023, un **service de billetterie à destination des associations du Pays Grenadois** porteuses de projets d'activités de loisirs, d'animations ou d'événements payants.

Cette nouvelle offre consiste à **gérer le service de billetterie (prise d'inscriptions / vente des billets)** pour le compte de l'association organisatrice.

Seul le **Comité des Fêtes de Grenade-sur-l'Adour** a fait appel à ce service en 2024. Les associations Terre et Pierre du Vignau et La Grange intéressées par l'initiative ont préféré garder la gestion de leurs réservations.

ESPACE BOUTIQUE ET DÉPÔT-VENTE

En 2023, l'Office de Tourisme, qui exerce pour le compte de la Communauté de Communes, ses compétences tourisme et culture, a souhaité réorienter son positionnement stratégique et **réaffirmer une ambition touristique en lien avec le développement économique local**.

Dans cette optique, un espace boutique à destination des visiteurs et habitants du territoire a vu le jour. Celui-ci propose des souvenirs estampillés Pays Grenadois ainsi que des produits artisanaux locaux en dépôt-vente. **4 producteurs supplémentaires ont rejoint le dispositif en 2024.**

248 € de goodies et 660 € de produits locaux ont été vendus cette année.

LANDES INTÉRIEURES

Le dossier de candidature au dispositif ACTT (accompagnement aux changements touristiques des territoires) a été validé par la Région.

Les Landes Intérieures sont ainsi composées de 6 offices de tourisme : Landes Chalosse, Terres de Chalosse, Pays Tarusate, Marsan Tourisme, Pays Grenadois et Aire Eugénie.

En 2025, plusieurs axes de travail seront développés :

- réalisation du SADI collectif (Schéma d'Accueil et Diffusion de l'Information),
- refonte des outils de communication existants et développement de nouvelles actions,
- RSE diagnostic des structures et leurs actions,
- Terra Aventura : création d'une micro aventure à l'échelle des Landes Intérieures.



ANNEXES

ORGANIGRAMME HIÉRARCHIQUE DU PAYS GRENAOIS Septembre 2022



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES			I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE			B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N						
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé		
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	3 186 690,47	5 713 153,36	8 899 843,83	
	Recettes réalisées (1)	B	868 602,35	5 911 760,90	6 780 363,25	
	Restes à réaliser	C	54 897,00	0,00	54 897,00	
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	3 338 000,00	11 232 000,00	14 570 000,00	
	Dépenses réalisées (1)	E	1 605 048,41	5 073 647,55	6 678 695,96	
	Restes à réaliser	F	468 420,00	0,00	468 420,00	
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-736 446,06	838 113,35	101 667,29	
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	151 309,53	5 518 829,34	5 670 138,87	
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-585 136,53	6 356 942,69	5 771 806,16	
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-413 523,00	0,00	-413 523,00	
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-998 659,53	6 356 942,69	5 358 283,16	

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES		I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE		B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé	
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	28 632,97	1 089 161,12	1 117 794,09
	Recettes réalisées (1)	B	17 582,49	1 017 360,68	1 034 943,17
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	65 000,00	1 107 000,00	1 172 000,00
	Dépenses réalisées (1)	E	38 701,62	989 331,50	1 028 033,12
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-21 119,13	28 029,18	6 910,05
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	68 367,03	27 838,88	96 205,91
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	47 247,90	55 868,06	103 115,96
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	47 247,90	55 868,06	103 115,96

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES					I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE					B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé	
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	1 566 304,60	1 236 667,66	2 802 972,26
	Recettes réalisées (1)	B	1 231 226,57	1 234 309,66	2 465 536,23
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	1 236 667,66	1 907 905,46	3 144 573,12
	Dépenses réalisées (1)	E	1 234 309,66	1 236 399,66	2 470 709,32
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-3 083,09	-2 090,00	-5 173,09
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-329 636,94	671 237,80	341 600,86
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-332 720,03	669 147,80	336 427,77
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-332 720,03	669 147,80	336 427,77

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES			I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE			B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N						
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé	
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	211 222,00	206 661,00	417 883,00	
	Recettes réalisées (1)	B	204 561,00	205 039,00	409 600,00	
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00	
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	206 661,00	375 703,82	582 364,82	
	Dépenses réalisées (1)	E	205 039,00	205 999,00	411 038,00	
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00	
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-478,00	-960,00	-1 438,00	
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-4 561,00	169 042,82	164 481,82	
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-5 039,00	168 082,82	163 043,82	
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00	
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-5 039,00	168 082,82	163 043,82	

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES			I
PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE			A

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N						
			Investissement	Exploitation	Total cumulé	
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	97 000,00	201 500,25	298 500,25	
	Recettes réalisées (1)	B	0,00	1 051,50	1 051,50	
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00	
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	97 000,00	202 429,00	299 429,00	
	Dépenses réalisées (1)	E	0,00	1 980,25	1 980,25	
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00	
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	0,00	-928,75	-928,75	
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	0,00	928,75	928,75	
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	0,00	0,00	0,00	
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00	
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	0,00	0,00	0,00	

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES			I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE			B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N						
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé		
Recettes	Prévision budgétaire totale	A 23 200,00	125 761,38	148 961,38		
	Recettes réalisées (1)	B 7 935,52	122 597,24	130 532,76		
	Restes à réaliser	C 0,00	0,00	0,00		
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D 21 188,87	150 000,00	171 188,87		
	Dépenses réalisées (1)	E 2 418,88	104 625,62	107 044,50		
	Restes à réaliser	F 0,00	0,00	0,00		
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E 5 516,64	17 971,62	23 488,26		
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H -2 011,13	24 238,62	22 227,49		
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H 3 505,51	42 210,24	45 715,75		
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F 0,00	0,00	0,00		
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I 3 505,51	42 210,24	45 715,75		

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES			I
PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE			A

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N						
			Investissement	Exploitation	Total cumulé	
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	745 043,68	1 754 710,00	2 499 753,68	
	Recettes réalisées (1)	B	207 024,72	1 762 577,10	1 969 601,82	
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00	
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	706 928,81	2 140 049,19	2 846 978,00	
	Dépenses réalisées (1)	E	333 950,24	1 518 208,67	1 852 158,91	
	Restes à réaliser	F	40 907,66	0,00	40 907,66	
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-126 925,52	244 368,43	117 442,91	
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-38 114,87	385 339,19	347 224,32	
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	-165 040,39	629 707,62	464 667,23	
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-40 907,66	0,00	-40 907,66	
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-205 948,05	629 707,62	423 759,57	

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES		I
PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE		A

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N						
			Investissement	Exploitation	Total cumulé	
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	2 120 164,87	685 450,00	2 805 614,87	
	Recettes réalisées (1)	B	1 267 785,63	740 560,50	2 008 346,13	
	Restes à réaliser	C	259 766,64	0,00	259 766,64	
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	2 490 424,97	1 133 979,04	3 624 404,01	
	Dépenses réalisées (1)	E	1 168 092,25	562 438,04	1 730 530,29	
	Restes à réaliser	F	298 907,46	0,00	298 907,46	
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	99 693,38	178 122,46	277 815,84	
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	370 260,10	448 529,04	818 789,14	
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	469 953,48	626 651,50	1 096 604,98	
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-39 140,82	0,00	-39 140,82	
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	430 812,66	626 651,50	1 057 464,16	

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

WWW.CC-PAYSGRENADOIS.FR



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS GRENAOIS
14, place des Tilleuls
40270 Grenade-sur-l'Adour
Tél. : 05 58 45 44 42
Courriel : secretariat@cc-paysgrenadois.fr